**Quelques mots sur le CD du 26.06**

* Commence par l’intervention de M. BAGLAN  qui « se félicite » de la bonne marche de l’UNSS et particulièrement des AS DU Rhône, nous saurons le lui rappeler pendant la réunion.
* Patrick Chollot, rappelle que les cadres UNSS Départementaux sont à nouveau au sein de l’EN. Tout le monde s’en réjouit. NOUS LES PREMIERS.
* L’ordre du jour est traité à partir de trois points essentiels / bilan financier, bilans d’activité, et le projet Départemental. Les deux questions diverses sont posées par les élus AS :
  + *Position des chefs d’établissements en rapport avec la présidence et subventions.*
  + *Le groupe d’appui et le stage des AS supprimé.*

Je ferai le compte rendu essentiellement du premier point (les 2 autres n’ont rien apporté en rapport avec la réunion des coordos du 10.06), surtout qu’il traite du budget (présenté avec des erreurs le 10.06) et de notre intervention en tant que porte-parole de votre position là encore le 10.06.

Le bilan financier présenté par Dominique a très vite suscité des interrogations de L’Insp. Acad (M.Baglan) et du représentant du Département (M. Poisan) sur sa lisibilité (par exemple sur les parts annoncées de la Région et de l’état alors que Sophie Bret dit que ce n’est pas tout à fait comme cela) et surtout sur le fait qu’il était en déséquilibre (**201589 contre 229065**). Questionné également par les IPR, nous même avons souligné les difficultés de lecture et surtout d’anticipation regrettant de l’avoir reçu seulement deux jours avant la réunion et de pas avoir pu en discuter avec le Directeur départemental et les coordos puisque ce jour-là (10.06) il avait été présenté avec des erreurs. Ceci étant, Dominique a expliqué que le différentiel (de **27500 euros**) n’était pas aussi important car il y avait un « jeu d’écriture » à effectuer : **16000 euros** apparaissent mais sont à enlever (??? mais on croit avoir compris) car font partis des charges de 2012. Malgré tout, il confirme à M.Baglan qu’il y a un déficit de **11500** euros qui aboutira à diminuer des activités (peut être districts). Nous intervenons une première fois pour annoncer que nous ferons une déclaration suite à la réunion des coordos, pour que les activités de districts ne baissent pas… les questions continuent…. Jusqu’à ce que Geneviève Bony intervienne pour expliquer la différence de ces 2 sommes : une erreur de calcul (ET OUI !!!) dans le calcul des produits : on a en fait **213162** euros (et non **201589)** en produit ce qui correspond (à peu près) aux charges : **213065.** OUF, merci Geneviève, comptes équilibrés !!!!……..

**Conclusion (1)** : Comme le dit M. Baglan, tout ce termine bien et le bilan est bon (il veut vraiment que ça tourne) mais Dominique fait quand même remarquer que les 10000 euros de déficit persistent car le cross Départemental a été annulé … Donc !!!!

**Conclusion (2)** : Nous, les élus des AS, vos porte-paroles, ce qui nous dérange le plus dans cette affaire c’est que Dominique, représentant le Département, puisse présenter un budget en déséquilibre (même si nous nous rendons compte au final que c’est dû à une banale faute de calcul !) mais surtout puisse dire qu’il faudra réduire les activités (et je vous assure pas que les Départementales) après tout ce que l’on a déclaré le10.06. Ceci dit soyons positif cela nous a permis d’encore mieux placer notre déclaration qui reprenait vos souhaits sur les activités du district, lorsque le représentant du Département a quitté la réunion (pris par d’autres contraintes). Il nous a assuré comprendre et faire suivre. Nous avons de toute façon demandé l’engagement d’avoir une entrevue à la rentrée avec leurs représentants.

Et maintenant passons à autre chose, le problème lié à la nouvelle découpe du Département du Rhône en un «69 réduit » et une grande métropole, anciennement Grand Lyon, qui a en fait spolié le débat sur le bilan financier dès le début de la réunion. C’est le représentant du Département, M. Poisan, qui a lancé le débat en annonçant que l’attribution des subventions va changer (il y aura deux budgets) donc qu’il faudrait réfléchir à une nouvelle répartition des districts et voir à de nouvelles attributions de « champions «  départementaux et métropoles ???? Suite à cette intervention les IPR n’ont pas démenti une possible redistribution des contours des districts (même si après ils parlent de modifs à la marge) et les chefs d’établissement ont confirmé en parlant d’une redistribution des bassins. Quant à nous, nous nous sommes opposés à ces visions « gestionnaires » des districts et avons privilégié les entités historiques et dynamiques de ceux- ci. Nous avons surtout dit que ces questions mise en débat et sous cette forme aujourd’hui n’ont pour l’instant jamais été posées à nos collègues coordonnateurs et encore moins à la profession que nous représentons. Nous avons donc exigés que ce débat soit porté à l’ensemble de la profession et qu’en tout cas il soit à l’ordre du jour de la prochaine réunion des coordos à la rentrée mais aussi lors des AG de rentrée.

Un dernier point, à la fin de l’ordre du jour, nous est soumis par Dominique. Il a réussi à négocier avec la Société Générale qu’un jeune de lycée ou LP qui ouvrirait un compte à la SG se verrait offrir une prise de licence pour 3 ans. Les 3 élus des AS ainsi qu’Eric pour le SNEP ont émis un avis plutôt défavorable à cette proposition qui remet en cause l’éthique et les valeurs du Sport scolaire mais aussi parce que cela permet de palier à une défaillance des subventions de l’état pour un véritable service public. Nous avons également demandé que cela soit mis en débat à la rentrée.

* Questions diverses

Nous avons reposé les mêmes que lors du CRUNSS, mais cette fois en présence d’une représentante des chefs d’établissement qui veut nous rassurer sur la vie des AS mais qui dans le même temps continue à avancer des craintes sur le juridique et sur la possibilité de subventionner leur « propre AS ». Et cela malgré l’intervention des IPR qui démontre l’inverse. Nous avons convenu d’une entrevue dès la rentrée et d’interventions des élus lors des réunions de bassin (Christophe propose qu’un élu des AS se trouve avec un élu des chefs d’établissement).

Après avoir présenté le travail du « groupe d’appui des AS », nous avons reposé la question du stage.

Les IPR sont moins catégorique et annoncent que l’on pourrait trouver des moyens. A suivre.

Pour les élus des AS : Thierry BERTRAND